

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 24 JUIN 2022

## Crise du prix de l'énergie La FNCCR formule 5 propositions pour les territoires

Depuis plusieurs mois, les collectivités locales subissent la hausse considérable du prix de l'énergie. Certaines ont vécu la faillite de leur fournisseur et sont confrontées à des choix difficiles pour la continuité de leurs actions au quotidien.

Première association nationale regroupant exclusivement des collectivités en charge des services publics locaux de l'énergie, de l'eau et du numérique, la FNCCR, vient de formuler une série de propositions à l'attention du Gouvernement. La FNCCR préconise de conforter le bouclier tarifaire pour l'ensemble des Français avec la garantie d'un maintien minimal d'une alimentation en énergie tout au long de l'année et pas uniquement pour la période hivernale. Pour les territoires, la FNCCR prône un retour au tarif réglementé de vente pour toutes les collectivités, un développement ambitieux des énergies renouvelables et appelle à une réforme du marché de l'énergie plus favorable aux atouts du mix énergétique national.

En outre, la FNCCR s'engage à ce que les collectivités visent à maîtriser leur consommation et réduire leurs dépenses énergétiques afin de limiter l'impact de la hausse des tarifs de l'électricité et du gaz. Le programme de rénovation énergétique ACTEE porté par la FNCCR depuis plusieurs années a fait ses preuves en permettant à plus de 30 000 communes et intercommunalités d'identifier leurs potentiels d'économies et d'engager des travaux. La FNCCR préconise ainsi au Gouvernement de pérenniser le dispositif après 2023.

Enfin, parmi ses propositions, la FNCCR demande une réforme du code de la commande publique afin que les collectivités puissent pleinement s'investir dans des contrats d'achat direct à long terme (PPA - Power purchase agreement) avec des producteurs locaux d'énergies renouvelables afin de mieux sécuriser leur approvisionnement, de leur garantir un prix stable dans la durée et de participer activement au développement local des énergies renouvelables, au bénéfice de la transition écologique et de l'indépendance énergétique de la France.

Télécharger le livret des propositions de la FNCCR ici : <https://www.fnccr.asso.fr/article/la-fnccr-formule-5-propositions-pour-les-territoires/>

### Contact presse

FNCCR : a.allion@fnccr.asso.fr - 06 26 41 64 91



### La FNCCR : les services publics en réseau

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble plus de 800 collectivités regroupant 60 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.